

Zeitschrift: Eidgenössische Sängerzeitung = Revue de la Société fédérale de chant

Herausgeber: Eidgenössischer Sängerverein

Band: 35 (1971)

Heft: 6

Rubrik: Chronique bibliographique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la Tour-de-Peilz, ainsi que celle du chœur d'enfants de cette société. Il dirigea en outre, pendant une quinzaine d'années, la «Chanson veveysanne».

M. Jomini avait fait partie de divers jurys, en particulier celui de la «Fête des Chanteurs jurassiens» de l'an dernier à Sonceboz. Le Männerchor Riviera remporta sous sa direction de nombreux succès lors de manifestations et concours de notre pays. C'est ainsi qu'à la «Fête de la Fédération des chorales suisses alémaniques», organisée en juin à Monthey, le Männerchor Riviera obtint une couronne d'or avec mention «excellent», ce qui porte à quinze le total des couronnes d'or remportées par M. Jomini dans sa carrière de chef de chœur.

M. Jomini composa diverses pages pour chorales, chœurs d'enfants et orchestre. Plusieurs de ses œuvres furent jouées à l'occasion de fêtes cantonales ou de concerts donnés par les sociétés veveysannes dont il était le directeur.

Il avait aussi préparé une partie des chœurs de la Fête des Vignerons de 1955.

Retraité en 1969, il avait toutefois conservé une partie de son enseignement au Collège de Vevey.

R.R

† Emmanuel Buenzod

Emmanuel Buenzod s'est éteint le mercredi 22 septembre, à la Tour-de-Peilz, à l'âge de 78 ans. Né à Morges dont il était bourgeois d'honneur, Emmanuel Buenzod suivit dans cette ville le Collège, puis le Gymnase et l'Université de Lausanne, où il obtint sa licence ès lettres.

La carrière de M. Buenzod se partagea entre l'enseignement, la littérature et le journalisme. Cette dernière activité devait permettre de découvrir en Emmanuel Buenzod des dons réels de critique musical et de critique littéraire.

L'œuvre de M. Buenzod est vaste et variée, elle touche le roman, l'essai, la poésie, la nouvelle, la musicographie.

Les œuvres les plus marquantes qu'il ait produites sont du domaine de la musique où son sens critique et sa grande érudition trouvèrent un terrain propice. D'une bibliographie abondante, nous extrayons les ouvrages suivants: Mozart (1931), Pouvoirs de Beethoven (1937), et deux volumes: Musiciens (1945 et 1949).

Fuisse sa famille trouver ici l'expression de notre sympathie.

R.R.

Chronique bibliographique

THÉRÈSE HIRSCH: *Musique et rééducation*.
Editeur: Delachaux et Niestlé.

Psychologue et éducatrice à la Clinique psychiatrique de Bel-Air, Thérèse Hirsch s'est efforcée de nous démontrer, par diverses expériences très concluantes, que la musique peut être utilisée à des fins thérapeutiques. Elle en a étudié les aspects qui aident à la rééducation des enfants profondément débiles et a tenté de créer dans des cerveaux paralysés un premier intérêt pour ensuite les amener à exercer leur mémoire et faire un effort de compréhension.

Cette expérience est d'un grand intérêt, car l'auteur a poussé plus loin son étude sur les structures primitives de la musicalité chez l'arriéré, jusqu'à pouvoir transposer ses observations aux enfants normaux.

Ce sont les principes d'Edgar Willem, entre autres, qui l'ont incitée à entreprendre «un travail situé aux frontières de la musique et de la psycho-pédagogie».

Il y a, selon Thérèse Hirsch, deux manières d'envisager une éducation musicale:

1. Former des musiciens, préparer des enfants à être interprètes, compositeurs, ou simplement à jouer ou écouter de la musique en amateurs.
2. Aider à l'épanouissement de la personnalité.

Dans ce deuxième cas, la musique est un moyen thérapeutique, une musicothérapie.

Au chapitre réservé aux «Aspects de l'éducation par la musique», Thérèse Hirsch dit que «les chansons constituent l'activité musicale synthétique la plus importante de l'enfant. L'enfant chante avant de parler».

L'auteur s'est fixé un but, et c'est en cela que son expérience est valable: favoriser le développement des enfants débiles profonds. Dans l'avant-propos, le professeur J. de Ajuriaguerra souligne que «les moyens verbaux pour les enfants arriérés sont le plus souvent inutilisables, c'est pour cela que nous devons chercher de nouveaux types de contact, afin que ne s'établisse pas une espèce de monologue improductif».

Notons finalement que l'ouvrage de Mlle Hirsch a reçu, en 1965, le prix Cellier de l'Université de Genève. R.R.

Prix des insertions: 1 page fr. 250.-, 1/2 page fr. 130.-, 1/4 page fr. 70.-, 1/8 page fr. 38.-. Rabais de répétition: 3 fois sans changement de texte 5%, 6 fois sans changement de texte 10%. Annonces en corps 6 = 50% de supplément,